



COMMUNIQUÉ : BUDGET 2023

Pour diffusion immédiate

Paspébiac, le 22 décembre 2022 – Les membres du Conseil municipal de Paspébiac ont présenté aux citoyens le budget 2023 ainsi que le plan triennal d’immobilisations 2023-2025 lors d’une séance extraordinaire qui s’est tenue le mercredi 21 décembre 2022 à 20 h.

C’est un budget équilibré de 6,2 M\$, ainsi qu’un plan triennal d’immobilisations de 19.2 M\$ qui ont été adoptés par le Conseil municipal. Malgré les conditions économiques particulières, un taux d’inflation au-dessus de 6 %, des taux d’intérêt à la hausse, le conseil a pu atténuer la hausse du fardeau fiscal du citoyen.

« Dans la conjoncture économique actuelle et l’arrivée du nouveau rôle d’évaluation 2023, nous n’avons pas ménagé nos efforts pour présenter un budget équilibré, compte tenu que nous devons composer avec un taux d’inflation moyen de 6.5 %, lequel nous pensons que la tendance inflationniste pourrait demeurer à un niveau élevé » a tenu à spécifier le maire, Marc Loisel.

De plus, Monsieur le Maire ajoute : « le conseil estime avoir accompli une démarche respectable en réduisant le taux de taxation général de 1.09 à 0.92 ».

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2023

- Budget équilibré de 6 197 269\$;
- Augmentation moyenne du rôle d’évaluation résidentiel est de 24.2 %;
- Le taux de taxe général passe de 1.09\$ à 0.92\$ par tranche de 100 \$;
- Les tarifs des services demeurent les mêmes que ceux de 2022;
- L’augmentation des taxes foncières résidentielles combinées aux tarifs des services représente 4.0%. Pour une propriété moyenne, un contribuable paiera 93 \$ de plus en 2023 par rapport à 2022.

PLAN TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS 2023-2025

La Ville prévoit investir au cours des trois prochaines années 19 153 257 \$ dans différents projets d’infrastructures, dont les principales rubriques sont :

- Divers nouveaux équipements - 356 K\$;
- Maintien des actifs immobiliers - 4.1 M\$;
- Infrastructures routières - 4.3 M\$;
- Développement des projets au Banc- de- pêche - 8.9 M\$;
- Développement autres projets - 1.5 M\$.

La concrétisation de ces projets sera possible dans le contexte où la Ville aura un taux suffisant d’aide financière pour les réaliser.

Le Conseil municipal a tenu à limiter au maximum l’impact de l’inflation sur le compte de taxes. Les changements annoncés sont en dessous de l’inflation prévue et permettront de maintenir les services à la population au même niveau. La Ville demeura vigilante au cours des prochains mois pour rencontrer ses engagements financiers.

SOURCE

Daniel Langlois, directeur général/greffier
dg@villepaspebiac.ca